
METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du groupe de travail thématique n°2

« Environnement et paysages »

Salle du Conseil communal

Le 14 octobre 2025

Présents : 31 personnes dont 5 élus et 2 agents FRW

- **Citoyens :**

Michaux Martine	Feller Romualdo
Bruno Antonietta	Vincent Harold
Martin Evelyne	Vittor Benoît
Chabot Joëlle	Janssens Nathalie
Dedordolot René	Marchand Marie-Josine
De la Serna Felipe	Namurois Catherine
Mottet Thibaut	Dewandre Thierry
Wauthy Françoise	Thirant Christian
Gerard Pierre	Crépin Elodie
Polet Magali	2 citoyens anonymes
Villière Marie-Anne	

- **Élus locaux :**

Françoise Léglise, échevine en charge du PCDR
Céline Cobut, échevine de l'environnement
Maxime Janssens, conseiller communal
Christian Kaisin, conseiller communal
Karen Chenut, conseillère communale.

- **Pour la Commune de Mettet :**

Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

Amandine SENTE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

- **Pour le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) :**

Céline Hermans

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés en nombre pour cette réunion. Le nombre de citoyens présents à chaque réunion montre le succès et l'attachement des djobins au volet « participation citoyenne » permis dans le cadre des ODR. Elle précise que des réunions villageoises ont déjà eu lieu dans chaque village de l'entité.

Elle présente Céline Hermans travaillant au BEP, désigné comme bureau d'études pour la rédaction du PCDR, les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati, Céline Cobut, échevine et charge de l'environnement et Virginie Delsaut, agent-relais du PCDR pour l'administration communale.

Déroulement de la soirée

Mme Sente débute la réunion en présentant aux participants le déroulement de la soirée :

1. Préalables
2. Présentation du diagnostic par l'auteur
3. Travail en sous-groupes
4. Mise en commun
5. Conclusion

Préalables

Mme Sente apporte des informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés succinctement sont, dans l'ordre :

- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- les partenaires ;
- le processus participatif ;
- les premières étapes franchies de cette nouvelle ODR ;
- un résumé du processus.

Elle rappelle également les objectifs des groupes de travail, à savoir :

- Apporter des éléments pour mieux comprendre et valider le constat (= Diagnostic) rédigé par l'auteur du PCDR
- Définir les besoins/enjeux du territoire

- Proposer des projets et actions concrètes

Elle précise également que les thématiques des groupes de travail ont été déterminées sur base du diagnostic réalisé par l’auteur de projet, mais aussi sur base des résultats de la participation citoyenne lors des réunions d’information et de consultation qui se sont tenues dans les villages de l’entité.

A l’issue de cette présentation, plusieurs questions sont posées par les participants :

- Un citoyen demande quels sont les projets réalisés dans le cadre du 1^{er} PCDR de la Commune. Les projets suivants sont cités : rénovation de la salle de village de Biesme, les aménagements de la Place Léon Colin, la mise en place du bus multiservices, la rénovation de certains murs en pierre dans l’entité, le projet d’extension du Parc d’activité économique, la mise en place du Conseil communal des jeunes, un accueil des nouveaux habitants et plusieurs liaisons au RAVeL.

Présentation du Diagnostic thématique par le bureau d’études

Mme Hermans du BEP poursuit avec la présentation du diagnostic du territoire sur les thématiques du groupe de travail, réalisé sur base :

- des données chiffrées/objectives.
- de l’expression citoyenne, le ressenti des habitants (prise en considération de la première phase de participation citoyenne, les réunions villageoises d’information et de consultation) ;

Cette présentation comprend les thématiques suivantes :

- Milieux physiques et naturels / Contraintes environnementales
- Paysage et cadre bâti

Pour chaque thématique, elle expose également les besoins identifiés. Il s’agit, en quelque sorte, des premiers enjeux du territoire.

A l’issue de cette présentation, plusieurs points ont été discutés :

- Un citoyen s’interroge sur le chiffre des 57% de la population de la commune dont les eaux usées domestiques ne sont pas épurées par une station publique. Cela lui semble un chiffre considérable. Mme Hermans nuance ce chiffre qui comprend, également, les zones d’épurations autonomes. Par ailleurs, ce chiffre se situe dans la moyenne wallonne. Le travail reste, cependant, titanesque et certains tronçons d’épuration des eaux usées se font petit à petit. Il s’agit de définir les zones critiques et celles qui le sont moins, afin de prioriser de manière efficace les différentes interventions nécessaires. En outre, il faut savoir qu’une station d’épuration recevant des eaux trop claires ne fonctionne pas correctement. Par exemple, le travail effectué actuellement sur la station de Mettet consiste à identifier les zones d’où viennent l’eau usée trop « claire », afin de la rediriger ailleurs et permettre à cette station d’être raccordée à d’autres endroits qui le nécessitent vraiment.
- Un citoyen signale que, à Saint-Gérard, certaines maisons ont été construites il y a 20 ans dans des zones inondées annuellement. Y-a-t’il, aujourd’hui, des choses mises en place pour que ce genre de situation ne se reproduise plus ? Depuis les grandes inondations de 2021, beaucoup de leçons ont été tirées. Il y a beaucoup de nouveaux

outils mis en place pour éviter ce genre de situation comme, par exemple, la cellule GYSER de la Région Wallonne qui peut rendre des avis à ce sujet.

- Un citoyen se demande ce qu'il advient du groupe PCDN de la Commune. Il est, actuellement, en stand-by et repris, en partie, par Mettet en Transition. Les personnes concernées peuvent prendre contact avec Mr Ruth, échevin en charge du PCDN, pour obtenir de plus amples informations.
- Une citoyenne signale que le diagnostic ne prend pas en compte la présence de la Faille du Midi sur le territoire communal. Cette Faille peut engendrer quelques glissements de terrain légers à certains endroits. Mme Hermans va procéder à quelques recherches pour pouvoir l'intégrer au diagnostic de la commune.
- Un citoyen se demande s'il est possible de connaître le taux de PFAS présent dans les eaux de distribution et si ces taux sont repris dans le diagnostic. Il est répondu que l'AIEM avait réalisé des études pour quantifier les taux de PFAS et que les résultats n'avaient pas montré de taux anormaux (sous la norme). Par ailleurs, pour les personnes raccordées à la SWDE, les analyses réalisées sont consultables en ligne sur leur site internet (il suffit d'y entrer son adresse).

Travail en sous-groupes

Les consignes pour le travail en sous-groupe sont exposées par Mr Pilati :

Chaque sous-groupe devra désigner un secrétaire pour prendre note des réflexions, et un rapporteur qui sera chargé de présenter leurs résultats à l'ensemble des participants. Il est précisé que divers documents seront mis à disposition : des documents à compléter, et des cartes issues du diagnostic présenté par l'auteur de projet.

Le travail en sous-groupe se réalisera en deux étapes :

1. La première sera consacrée au travail sur les besoins identifiés par l'auteur
2. La seconde sera destinée à l'identification de projets ou actions concrètes à inscrire dans le futur PCDR

Les personnes sont ensuite réparties en 4 sous-groupes de 5 personnes et un sous-groupe de 4 personnes.

Les besoins

Chaque sous-groupe est invité à donner une cotation à chacun des besoins identifiés, 1 signifiant que le besoin a peu d'importance, et 10 signifiant que le besoin est jugé très important. Une colonne « Commentaires » est mise également à disposition.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des résultats :

Besoins	Pensez-vous qu'il s'agisse d'un enjeu important à Mettet ? Cotation de 1 à 10					Commentaire éventuel
	<i>Sous-groupe 1</i>	<i>Sous-groupe 2</i>	<i>Sous-groupe 3</i>	<i>Sous-groupe 4</i>	<i>Sous-groupe 5</i>	
Développer le réseau écologique (notamment sur les plateaux agricoles)	9/10	10	8	10	10	Intéressant pour la faune mais contraignant pour les agriculteurs.
Préserver / restaurer les trames écologiques des cours d'eau	9	10	10	10	10	
Disposer d'une vision globale de gestion du milieu naturel (actualisation et dynamisation du PCDR)	10	10	/	6	10	Petits projets facilement mis en route. À relancer.
Protéger le territoire, et principalement les masses d'eau, des pesticides et nitrates	10	10	10	10	10	

Encourager et soutenir les pratiques agricoles durables	10	10	10	10	10	• Permet de résoudre les besoins précédents • Plus de Bio, moins d'usines à lait, à cochons et à poulets.
Poursuivre la gestion des inondations et des coulées de boues, notamment à travers les PGRI	/	8	10	7	10	• Poursuivre et répéter • Déjà en cours... • Gérer les constructions sur zones inondables. • Déboucher les fossés de façon à ne plus inonder la route d'eau voire de glace en hivers.
Préserver les cours d'eau des atteintes (espèces invasives, rejets d'eaux usées et déchets)	10	10	10	10	10	
Améliorer l'épuration des eaux	10	10	10	10	10	• Courage !
Diminuer la production de déchets et mieux valoriser certains d'entre eux	10	5	10	7	10	• Déjà bien suivi par les citoyens (sauf les déchets sauvages).
Améliorer les dispositifs mis en place pour assurer la propreté publique (sensibilisation, infrastructures et sanctions)	8	10	10	5	10	• Education et pédagogie • Privilégier les sensibilisations au niveau scolaire. • Filets de poubelles publics +++ • Distribution de poubelles à excréments pour chien. • Augmenter la surveillance et les sanctions. • Engager un agent constatateur.
Diminuer l'impact humain des différentes pollutions sur la santé humaine	/	5	7	8	10	• Si actions sur d'autres leviers -> effets positifs sur la santé.

Préserver et mettre en valeur la qualité patrimoniale (bâtie et paysagères) du territoire	8	10	10	7	10	• Eviter la construction d'éoliennes • Homogénéité sur les constructions
Valoriser les points de vue sur le paysage	/	10	7	10	10	• Mettre sur le site tous les points touristiques à voir/visiter
S'assurer de la bonne intégration dans le paysage des nouvelles constructions, infrastructures ainsi que des bâtiments agricoles	10	10	10	10	10	• Ne pas boucher les vues par les constructions
Encourager à la rénovation des bâtiments anciens	10	10	10	7	10	

À ce stade, le groupe 1 a réalisé, d'initiative, une priorisation des besoins :

- 1) Eau : qualité et inondation.
- 2) Nature : agriculture qui respecte la biodiversité.
- 3) Bâti : respecter le caractère rural et conserver une harmonie / ne pas boucher les perspectives.

Propositions de projets et actions

Chaque sous-groupe est invité ensuite à compléter des mini fiches-projets pour identifier leurs propositions. Les rubriques suivantes sont présentes sur les fiches-projets : titre du projet, description, localisation, partenaires et votes (cette rubrique a été utilisée par la suite. *Cf. ci-après*).

Au total, 22 fiches-projets sont créées par les participants.

Le tableau suivant reprend l'ensemble des fiches-projets réalisées par les sous-groupes, ainsi que les votes pour chacun des projets (cf. point « Mise en commun ») :

Thématique	Titre du projet	N° groupe	Description	Localisation	Partenaires	Votes
Milieux physiques et naturels & Contraintes environnementales	L'or bleu : améliorer la qualité de l'eau	1	• Suppression des nitrates et des pesticides et proposer des alternatives. • Protection accrue des zones de captage. • Epuration systématique des eaux usées domestiques et industrielles (agriculture). • Etudes d'incidence.	Le Grand Mettet	Contrats rivières, INASEP/AIEM et les agriculteurs.	8
	Respect de la nature et de notre santé	1	• Objectif : diminution des phytosanitaires. • Encourager les modes d'agriculture qui respecte la nature et soutiennent la biodiversité.	Le Grand Mettet	Agriculteurs, COOPESEM et Paysans-Artisans.	3
	Développer le réseau écologique	2	• Reprendre possession des sentiers communaux. • Les border de haies, d'arbres... Pour préserver et aider la faune (passage d'un lieu à l'autre).	Entité (St-Gérard-sentier Bossière/St-Gérard)	Mettet Godasses.	2
	Dispositifs de propreté publique	2	• Pas de poubelles publiques (amènerait les personnes à gérer les leurs...). • Mais plus de campagne de sensibilisation avec : des panneaux didactiques, des caméras mobiles et le nettoyage du RAVeL.	Toute la commune et le RAVeL		1

	Prévention des inondations	3	• Bassins d'orages. • Remplacer au maximum le bitume par des matériaux perméables. • Valorisation des plantations d'arbres. • Création de lagunages. • Entretien des fossés/rivières.	Commune de Mettet	Contrats rivières, CRHM.	1
	Propreté : bancs, poubelles et sacs à crottes de chiens	3	• Placer à différents endroits stratégiques des poubelles, des bancs et des distributeurs de sacs pour crottes de chiens. • Mettre des filets à canettes aux entrées et sorties des villages.	RAVeL	Commune	4
	Protection des nappes phréatiques et des sources d'eau	4	• Encourager les agriculteurs à utiliser moins de pesticides ou des alternatives. • Promouvoir le dépôt des fientes à la centrale de biométhanisation. • Mettre des quotas à inspecter et sanctionner. • Mettre en avant les bons usages et les cartographier.	Champs agricoles	Région wallonne	0
	Refaire les fossés le long des routes	4	• Pour éviter l'écoulement des boues. • Inspections et sanctions.	Bords de route	Commune, agent constatateur, SPW	0

	Entretien des berges des ruisseaux et des rivières	4	- Gestion des déchets et des plantes invasives. - Tonte et nettoyage. - Plantation de plantes aquatiques.	Cours d'eau	Contrats rivières	2
	Nettoyage des égouts	4	Récurer les égouts (graviers, branches, déchets, canettes, ...) pour empêcher les inondations.	Entité	Commune	1
	Bandes de Miscanthus	4	Pour l'épuration des eaux, biomasse et maintien des boues.	Bords des cours d'eau et des captages	/	0
	Végétaliser les espaces verts	4	- Penser à végétaliser les espaces verts pour limiter les inondations, favoriser la biodiversité, ... - Exemples : cimetières, nouveaux lotissements, parkings.	Cimetière	Adalia	2
	Drève des Diligences à embellir + bancs	4	- La Drève des Diligences est classée comme lieu remarquable. - La rendre plus belle : mettre des bancs, planter des haies sauvages (aubépines, viornes, érables, cornouillers pour la biodiversité), installer un point de vue.	Ermeton-sur-Biert	SPW Patrimoine, Faune et Biotope	9
	Plantations de haies	4	Haies diversifiées et de plusieurs espèces nécessitant moins	Entité	Faune et Biotope	4

			d'entretien (érables, viornes, aubépines, cornouiller). Objectifs : moins d'inondations, moins de coulées de boues.			
	Gestion et nettoyage des rivières	5	/	Entité	/	0
	ASBL Haies Nouvelles	5	- Défendre la plantation de haies auprès du secteur agricole. - Mise en place d'une ASBL, ou un groupement de citoyens, avec des moyens pour les entretenir et les valoriser.	Commune	Parc Naturel de la Molinee	5
	Gestion du fauchage	5	Limiter le fauchage des bas-côtés aux limites de sécurité.	Entité	/	1
	Drève des Diligences	5	Refaire le site de cette drève une zone naturelle.	Ermeton-sur-Biert	/	0
Paysage & cadre bâti	Respect et bon sens	1	- Eviter les hangars et les immeubles (cubes, étages, ...) qui défigurent les paysages et dénaturent le caractère rural des quartiers. - Conserver la beauté paysagère. - Regrouper les éoliennes.	Grand Mettet	Urbanisme, Administration communale, CCATM	6
	Valoriser les points de vue	2	- Relever les points de vue et les mettre en valeur, les aménager, les faire connaître (logistique, pédagogique, ...). - Totemus et cartes.	Entité	/	6

Autres	Sentiers	3	Nettoyer régulièrement les sentiers sans attendre les marches ADEPS.	Commune	Mettet Godasses + autres partenaires	2
	Points nœuds	3	Mettre une carte « publique » sur la place de Mettet avec la direction des points nœuds et autres activités propres à Mettet (circuit, hall sportifs, piscine, ...).	/	/	1

Mise en commun

A l'issue du travail en sous-groupe, il est proposé à chaque rapporteur de sous-groupe d'expliquer à l'assemblée **le projet prioritaire** retenu par son sous-groupe. Il en ressort :

- Sous-groupe 1 : L'Or bleu : un projet tournant autour de notre patrimoine commun, l'eau. L'objectif serait d'améliorer la qualité de l'eau via des partenariats avec le monde agricole (suppression des nitrates et des pesticides, protection accrue des zones de captage, etc.).
- Sous-groupe 2 : Plantation de haies et d'arbres le long des sentiers communaux qui, actuellement, se font progressivement manger par les cultures
- Sous-groupe 3 : Une fiche propreté tournant autour d'aménagements stratégiques comprenant : bancs, gestion des déchets et distributeurs de sacs à crottes de chiens.
- Sous-groupe 4 : Embellissement et valorisation de la Drève des Diligences.
- Sous-groupe 5 : Gestion des haies sur le territoire communal via une asbl ayant les moyens humain et technique pour les entretenir. Cela pourrait également passer par la valorisation économique de la biomasse issue de cet entretien.

Avant de passer à la conclusion, Mr Pilati explique que chaque participant recevra trois gommettes « cœur » qu'il pourra aller coller dans les cases « vote » des fiches-projets qui lui semblent intéressantes. Ils pourront donc indiquer leurs coups de cœur de la soirée.

Pour se faire, les différentes fiches-projets ont été réparties sur les tables selon 3 thématiques : « Milieux physiques et naturels / Contraintes environnementales », « Paysage et cadre bâti », et « autres ».

La FRW avait préalablement complété des fiches-projets (sur feuilles vertes) sur base des idées émises lors des réunions d'information et de consultation, réparties également dans ces différentes catégories. Ceci a permis aux participants de prendre connaissance également des idées émises par les citoyens précédemment, dans les thématiques abordées lors de cette soirée.

Les idées de projets similaires ont également été regroupées pour plus de clarté pour les participants.

Les participants pouvaient aussi indiquer leurs coups de cœur pour les fiches-projets issues des réunions d'information et consultation.



Les fiches-projets issues des réunions d'information et consultation sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Thématique	Titre du projet	Description	Localisation	Partenaires	Votes
Milieux physiques et naturels & Contraintes environnementales	Gestion des déchets sauvages	• Mise en place de dispositifs de collecte des cannettes le long des routes. • Répression et sensibilisation aux dépôts sauvages (caméras, barrières). • Présence accrue des agents de quartier et constatateurs. • Enterrer les bulles à verres. • Distributeurs de sacs de ramassage de déjections canines. • Projet intervillage dans le cadre de Bewapp.			1
	Gestion des eaux et de la pollution	• Mise en œuvre de la STEP. • Amélioration de l'égouttage. • Identification des points noirs dans les eaux de surface (pollution, rejets) et les traiter. • Assainissement et entretien des ruisseaux. • Préserver les zones de protection de captage / Préservation d'une eau de distribution saine. • Informer/communiquer sur la qualité des eaux de distribution.			2
	Lutte contre les inondations	• Création d'ouvrages pour limiter leur impact. • Mener une réflexion autour des zones inondables.			0

	Gestion des déchets verts	• Compostage collectif dans le village de Biesmerée. • Passage d'une broyeuse mobile dans les villages. • Valorisation de la biomasse ligneuse (notamment issue des bords de route).			0
	Développement et protection de la trame bleue	• Développement et préservation de la biodiversité sur ces deux rivières. • Collaboration avec le Contrat rivière pour un lagunage, des mares didactiques et la sécurisation des rivières. • Avoir une Mognée propre pour une artère bleue dans toute la vallée (lien possible avec le futur parc Naturel).	La Mognée / La Biesme		0
	Développement de la trame verte et de la biodiversité	• Etude de l'état sanitaire des arbres remarquables pour leur préservation. • Plantations de haies le long des routes. • Prendre soin du vivant : fauchages tardifs, plus d'espaces verts « vivants ». • Actions en faveur de la biodiversité.			1
Paysage & Cadre bâti	Porter une attention particulière au cadre bâti	• Ne plus diviser les maisons en appartements. • Réhabilitation réfléchie des bâtiments anciens. • Rénovation des bâtiments anciens et ruraux.			0
	Préservation du paysage	• Préserver les points de vue naturels proches de Mettet.			1

		• Limiter l'urbanisation et l'étalement urbain. • Préserver le caractère rural des villages.			
--	--	---	--	--	--

Conclusion

La FRW explique les prochaines étapes de l'ODR :

- Rédaction du compte-rendu de la réunion.
- Organisation des autres groupes de travail.
- Mise en place de la CLDR (**candidatures à recevoir pour le 14/12/2025 !**).
- Les travaux de la CLDR.
- La rédaction du PCDR final.

Les dates des autres réunions sont exposées, ainsi que les moyens de se tenir informés. Les formulaires de candidature pour rejoindre la CLDR sont distribués à l'ensemble des participants.

Clôture de la séance

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les participants pour leur enthousiasme et les riches échanges, et elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be